

Message du maire de Montréal



Le 6 novembre 2009

Depuis l'exposition universelle de 1967, Montréal ne cesse de se démarquer à l'échelle tant locale qu'internationale. Dans la foulée de cette tradition, le plan *Imaginer-Réaliser Montréal 2025* invite la population montréalaise à se tourner vers le futur pour créer un Montréal à la hauteur de nos rêves, de nos ambitions et de notre potentiel. En réponse à cet appel, la Société du parc Jean-Drapeau a élaboré un concept de revalorisation et de développement qui vise 2017, année qui marquera le 50^e anniversaire d'Expo 67.

Par ailleurs, l'année 2017 marquera le 375^e anniversaire de la fondation de Montréal ainsi que le 150^e de la Confédération canadienne, et la Ville de Montréal se prépare en vue de ces grandes célébrations. Le projet de développement du parc Jean-Drapeau compte parmi les cinq grandes priorités qui seront mises en œuvre par la Ville en vue de 2017 afin de doter notre métropole de nouvelles infrastructures récréotouristiques permanentes, accessibles durant les quatre saisons.

Mais ce qui est remarquable du parc Jean-Drapeau, c'est qu'aucun site touristique au monde ne peut se targuer de compter parmi ses installations permanentes des piscines olympiques extérieures, une plage, un bassin olympique, un parc d'attractions, un casino, un musée de l'environnement et un musée historique, des pistes cyclables de plus de 25 km, un circuit de course automobile homologué, des jardins exceptionnels, une station de métro, le tout à 5 minutes du centre-ville.

Le parc Jean-Drapeau est réellement un univers étonnant, et ce n'est qu'un début !

A handwritten signature in blue ink, reading "Gérald Tremblay".

Gérald Tremblay
Maire de Montréal

Profil du parc Jean-Drapeau

Depuis l'exposition universelle de 1967, les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, regroupées depuis 1999 sous le vocable *parc Jean-Drapeau*, constituent un site unique au Canada. D'une superficie équivalant à 500 terrains de football, soit 268 hectares, le parc Jean-Drapeau se targue de compter parmi ses installations permanentes des piscines olympiques extérieures, une plage, un bassin olympique, un parc d'attractions, un casino, un musée de l'environnement et un musée historique, des pistes cyclables de plus de 25 km, un circuit de course automobile homologué, des jardins exceptionnels, une station de métro, le tout à 5 minutes du centre-ville.

Par ailleurs, il comprend 68 bâtiments ainsi que diverses installations, soit des actifs évalués à plus de 400 M\$. La *Société du parc Jean-Drapeau*, à titre de mandataire de la *Ville de Montréal*, gère le site ainsi qu'une flotte d'une centaine de véhicules et remorques voués à l'entretien du Parc et à la sécurité des usagers. Le parc Jean-Drapeau accueille annuellement près de 11 millions de visiteurs dans le cadre de ses activités et génère plus de 11 M\$ en revenus de taxation municipale provenant de ses partenaires insulaires.

Statut

La *Société du parc Jean-Drapeau* est un organisme sans but lucratif créé en 1983 par lettres patentes signées par le lieutenant-gouverneur du Québec à la demande de la *Ville de Montréal*, et délivrées en vertu de la Charte de la Ville. La *Société du parc Jean-Drapeau* est donc un organisme paramunicipal de la *Ville de Montréal*, qui assure la gestion du parc Jean-Drapeau.

Mission

La mission de la *Société du parc Jean-Drapeau* est de gérer, d'administrer, d'exploiter, de développer, d'entretenir et d'animer le parc Jean-Drapeau, par le biais d'activités à caractère récréotouristique majeures.

La Société est responsable de :

- ▣ l'animation auprès du grand public;
- ▣ la circulation, l'accès au site et le stationnement;
- ▣ l'accueil, la sécurité et la signalisation;
- ▣ la gestion des bâtiments et des véhicules;
- ▣ la conservation, la protection et la mise en valeur des espaces verts et bleus;
- ▣ la gestion des ressources humaines et financières;
- ▣ les relations avec les partenaires insulaires;
- ▣ l'appui opérationnel aux promoteurs d'événements.

La *Ville de Montréal* est responsable :

- ▣ du financement des travaux relatifs à la protection et au développement du Parc (PTI);
- ▣ de l'ensemble des travaux d'entretien majeurs et de reconstruction touchant les infrastructures primaires, soit les égouts et l'aqueduc;
- ▣ de l'entretien du réseau électrique haute et basse tensions jusqu'aux bâtiments;
- ▣ de l'installation, la conservation et la restauration des œuvres d'art public.

La Société est également responsable du développement du parc Jean-Drapeau, notamment par le biais du Concept de revalorisation et de développement *Horizon 2017*. L'année 2017 marquera le 50^e anniversaire d'Expo 67, le 375^e anniversaire de la fondation de Montréal ainsi que le 150^e de la Confédération canadienne, et la *Ville de Montréal* se prépare en vue de ces grandes célébrations. Le projet de développement du parc Jean-Drapeau compte parmi les cinq grandes priorités qui seront mises en œuvre par la *Ville de Montréal* en vue de 2017.

Concept de revalorisation et de développement *Horizon 2017*

En 2005, la *Ville de Montréal* a adopté le plan de développement *Imaginer et Réaliser Montréal 2025*, qui incite les entreprises et les promoteurs à investir à Montréal. Ce programme d'envergure est plus qu'une simple vision de l'avenir, c'est une invitation à se tourner vers le futur pour créer un Montréal à la hauteur de nos rêves, de nos ambitions et de notre potentiel. En réponse à cet appel, la *Société du parc Jean-Drapeau* a élaboré un concept de revalorisation et de développement qui vise 2017, année qui marquera le 50^e anniversaire d'Expo 67. Ce concept permettra de réaliser le plein potentiel du parc Jean-Drapeau en répondant à trois des cinq objectifs d'*Imaginer et Réaliser Montréal 2025* :

Axe 3 – Montréal, milieu de vie exceptionnel

- « Mettre en valeur le caractère insulaire et naturel unique de Montréal ... »
- « Renforcer la pratique du sport amateur et professionnel... »

Axe 4 – Montréal, ville d'infrastructures performantes

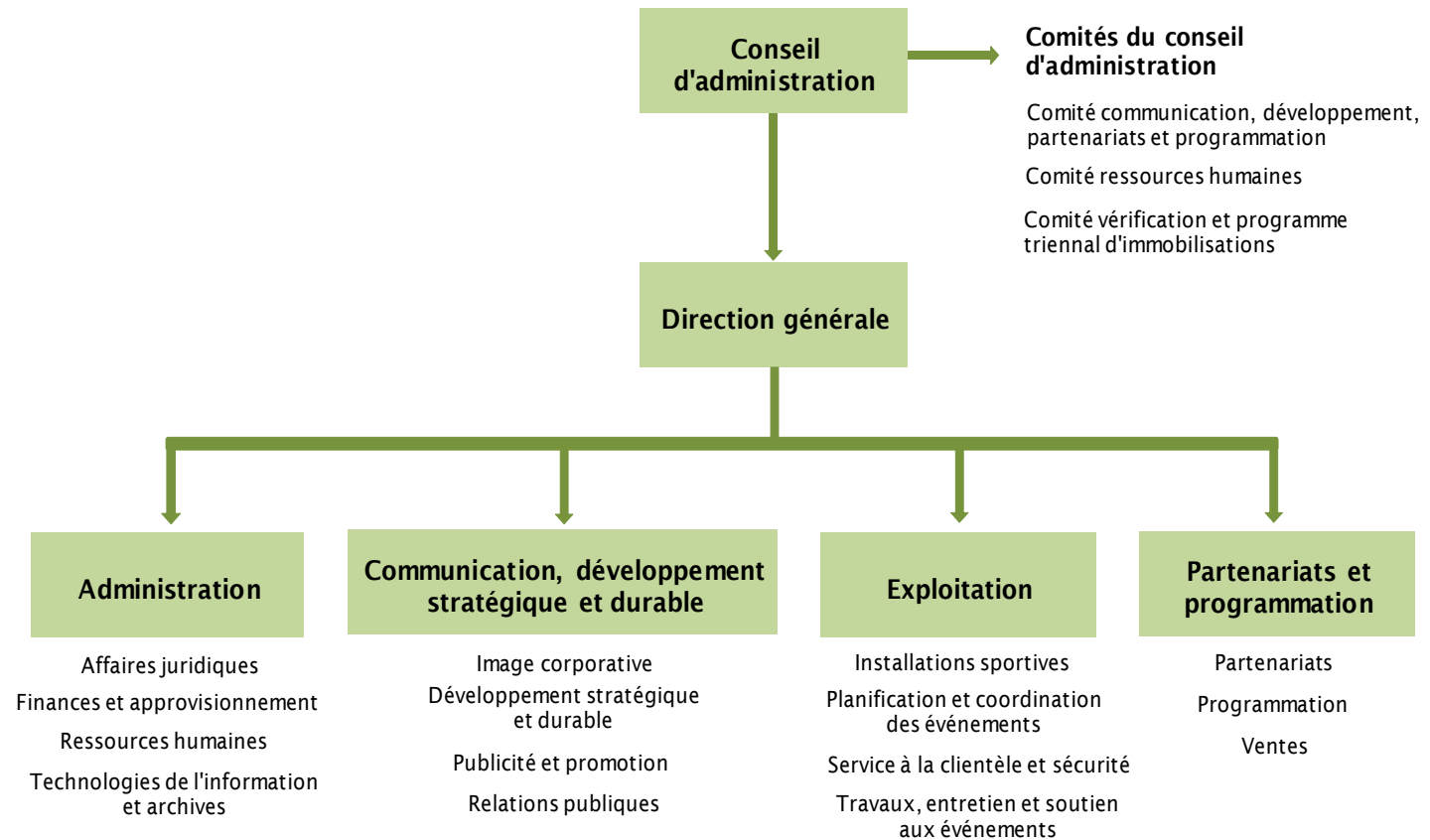
- « Favoriser le développement des transports actifs et collectifs... »

Axe 5 - Ville ouverte à rayonnement international

- « Renforcer la position de Montréal comme métropole culturelle, ville de festivals et d'événements sportifs... »
- « Faire de Montréal et de son centre-ville une destination touristique internationale... »

Par ailleurs, la concrétisation de ces objectifs se fera dans le respect des grands principes de développement durable. Ainsi, par le biais de son projet de développement, la *Société du parc Jean-Drapeau* mettra en valeur un des joyaux du patrimoine identitaire de Montréal en y aménageant de nouvelles attractions permanentes en plus d'assurer une programmation étalée sur quatre saisons qui s'adresse autant à la population montréalaise qu'à l'ensemble des visiteurs. Il s'agit d'un concept diversifié, imaginatif et durable empreint d'une volonté de doter Montréal d'infrastructures récréotouristiques permanentes de calibre international.

Organigramme de la Société du parc Jean-Drapeau



La Société du parc Jean-Drapeau gère trois conventions collectives :

Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301 (SCFP 301)

Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (cols blancs)

Alliance internationale des employés de scène et de théâtre, section locale 56 (AIEST)

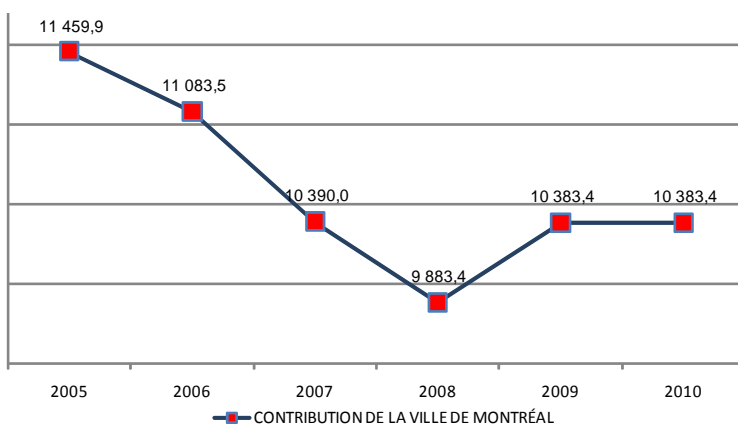
Budget 2010

Contribution de 10,4 M\$

La *Ville de Montréal* octroie une contribution financière à la Société afin qu'elle réalise son mandat. La contribution de 10,4 M\$ en 2010, soit une baisse de 1,1 M\$ (9 %) depuis 2005, nécessite que la Société redouble ses initiatives visant l'accroissement de ses revenus et doit également faire certains choix quant à son offre d'activités et sa programmation.

Pour maintenir l'équilibre budgétaire, la Société procède, depuis 2008, à la mise en place progressive d'une structure organisationnelle efficace, misant sur le développement commercial et durable, tout en maintenant son objectif premier d'offrir un site accueillant et sécuritaire à tous.

ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE DE MONTRÉAL (en milliers de dollars)



Revenus de 5,8 M\$, en hausse de 14 %, un taux d'autofinancement de 36 %

La croissance de 703 300 \$ (14 %) des revenus s'inscrit dans la tendance des dernières années, mais est principalement attribuable au renouvellement, par la Société, d'une entente pour la tenue d'une course de la série NASCAR, ainsi qu'à une entente de 5 ans, en voie d'être conclue, relative à la présentation d'une épreuve de Formule Un sur le circuit Gilles-Villeneuve. Par conséquent, l'excédent anticipé de 1 M\$, pour lequel des coûts de plus de 400 000 \$ sont prévus aux dépenses, permettra de maintenir une programmation grand public, en plus de soutenir la pratique d'activités sportives tant aux niveaux élite qu'amateur. Plusieurs associations sportives reconnues bénéficient en effet de tarifs préférentiels. Ces activités se pratiquent principalement au Complexe aquatique ainsi qu'au Bassin olympique.

Contrairement à la programmation hivernale de 2009, qui s'échelonnait sur sept fins de semaine, celle de 2010 sera répartie sur trois week-ends. Étant donné que les activités hivernales sont particulièrement tributaires de la météo, la Société doit limiter son risque. Par conséquent, les revenus d'entrée pour la pente à tubes et de droits de stationnement se voient réduits de 85 000 \$ (10 %) et de 61 200 \$ (6 %), respectivement. Aussi, des dépenses de près de 200 000 \$ sont également retranchées du budget hivernal de programmation et d'entretien.

La conjoncture économique actuelle a également une incidence défavorable importante sur les revenus de commandites. Afin de limiter l'impact et aussi pour diversifier la provenance des recettes, la Société misera en 2010 sur l'expertise d'une nouvelle équipe spécialisée dans la recherche de commandites.

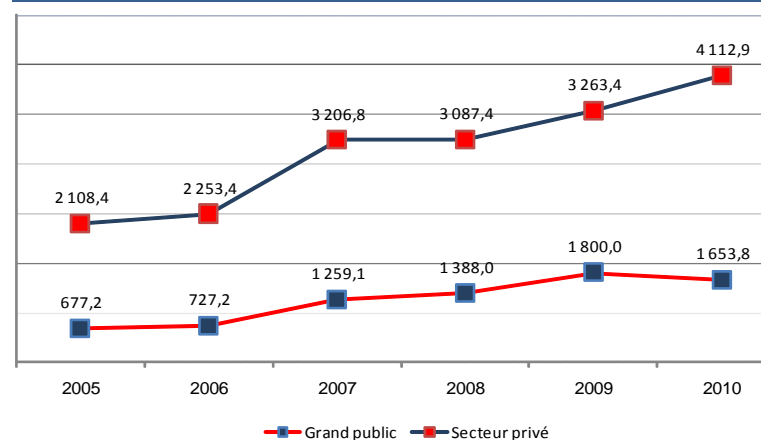
Par prudence et étant donné que les retombées ne sont pas forcément immédiates, l'incidence globale est tout de même reflétée par une réduction de 76 100 \$ (8 %) des revenus de commandites au budget 2010.

La réduction de 146 600 \$ (49 %) dans les revenus provenant des concessions est principalement attribuable à la fermeture du restaurant Hélène de Champlain, à compter de janvier 2010. À cet égard, la Société a déjà effectué des représentations auprès de la *Ville de Montréal* pour la réalisation de travaux permettant d'assurer la pérennité de ce joyau, notamment pour le remplacement de la fenestration. En outre, un appel de propositions sera lancé incessamment afin de trouver un nouvel exploitant, et ce, en respect du caractère patrimonial du bâtiment mais aussi en fonction de paramètres économiques durables.

Les revenus autres, provenant principalement de travaux, services et frais d'administration, facturés à différents promoteurs et organisateurs d'activités au Parc, augmentent de 175 000 \$ (59 %), ce qui reflète l'application accrue du principe d'utilisateur-payeur.

À l'exception des tarifs de stationnement, les autres tarifs grand public restent inchangés en 2010. En outre, la Société concrétise son engagement à favoriser les initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre par la création du *Fonds Oxygène du parc Jean-Drapeau*. En effet, les revenus du *Fonds Oxygène* sont issus des hausses tarifaires liées au stationnement journalier, qui est passé de 12 \$ à 13 \$, ainsi qu'à un pourcentage inclus dans les contrats de location. Les sommes recueillies, estimées en 2010 à 113 700 \$ (2 % des revenus), serviront à financer des initiatives concrètes pour réduire l'empreinte carbone au parc Jean-Drapeau.

ÉVOLUTION DES REVENUS (en milliers de dollars)



Dépenses de fonctionnement : 16,2 M\$ en hausse de 5 %

Il y a un lien direct entre les revenus générés et les coûts de l'offre d'activités et de programmation. En effet, les dépenses de fonctionnement du parc Jean-Drapeau sont composées à 59 % de coûts liés à sa masse salariale. Les 97 employés permanents ainsi que les 362 employés saisonniers pluridisciplinaires, offrent non seulement des services d'entretien et d'aménagement des espaces extérieurs et des installations, mais ils assurent également l'exploitation des installations sportives. Le personnel contribue aussi à la planification, à la coordination et au soutien opérationnel à plus de 300 événements et activités annuels.

Or, la contribution financière de la *Ville de Montréal* est insuffisante pour compenser les coûts inhérents à la masse salariale, conformément aux contrats de travail en vigueur à la Société. Par contre, les revenus additionnels générés par les événements de sport automobile permettront à la Société de répondre à ses engagements et, par le fait même, de maintenir une offre de programmation et de services grand public. Dans l'éventualité où la totalité de ce revenu ne se matérialiserait pas en 2010, tant l'offre d'activités et de programmation estivale que le soutien au sport devront être réévalués.

Par ailleurs, le budget 2010 affiche une baisse des coûts d'énergie de 223 300 \$ (19 %), laquelle reflète non seulement l'économie issue de la fermeture temporaire du Hélène de Champlain et du Musée Stewart à des fins de restauration, mais aussi le fruit d'initiatives durables permettant de réduire la consommation énergétique. Néanmoins, cette dépense représente 6 % (925 000 \$) des dépenses globales du Parc, soit un montant équivalant à 9 % de la contribution financière de la *Ville de Montréal*.

Compte tenu de l'étendue de son mandat et de ses ressources limitées, la Société ne dispose pas des sommes nécessaires à l'entretien préventif requis afin de se prémunir convenablement contre les risques opérationnels. Or, l'accès à certains sites, telle la Place des Nations, devra être interdit au public par mesure de sécurité. Les visiteurs sont donc privés d'installations récréotouristiques et, la Société se voit confier des actifs qu'elle ne peut exploiter. En effet, plusieurs sites doivent faire l'objet d'interventions majeures pour lesquels la Société a élaboré un plan d'investissements s'échelonnant jusqu'en 2017, visant à revaloriser et à développer le Parc, mais également à faire rêver de Montréal.

Afin de mettre en œuvre la stratégie financière à long terme, en tenant compte des enjeux auxquels la Société est confrontée, le budget 2010 affiche des dépenses d'administration de 2,2 M\$, soit 14 % des dépenses de fonctionnement. Par conséquent, ces fonds sont investis dans des ressources spécialisées, notamment en gestion de projets technologiques et en finances. De cette façon, la Société assurera une reddition de compte efficiente et une gestion rigoureuse des finances par le biais d'outils de gestion performants.

Conclusion

Malgré les efforts consentis tant par la *Ville de Montréal* que par la *Société du parc Jean-Drapeau*, les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame ont souffert d'un manque d'investissements depuis la fin de l'Expo 67.

La Société ne dispose d'aucune marge de manœuvre financière lui permettant de renverser la tendance et de révéler le plein potentiel des îles. Ses budgets d'exploitation et d'immobilisations ne lui permettent vraisemblablement pas d'assurer la pérennité du Parc à moyen terme. Les dépenses d'exploitation sont quasi incompressibles dans la structure actuelle. Malgré que les revenus autonomes de la Société sont en forte hausse depuis quelques années (3 M\$, soit 107 % depuis 2005), ils ne réussissent pas à contrebalancer les dépenses accrues et la diminution de la contribution de la *Ville de Montréal* (1,1 M\$, soit 9 % depuis 2005). Le modèle d'affaires du Parc a atteint sa limite.

Les commémorations prévues en 2017, en plus de représenter un événement incontournable, constitueront une opportunité unique sur laquelle mise la *Société du parc Jean-Drapeau* par le biais de son projet de développement *Horizon 2017*. De plus, une somme de 1 M\$ a été demandée à la *Ville de Montréal* afin d'embaucher différents professionnels qui travailleront à la conception de plans, d'esquisses et de plans d'affaires relatifs au projet *Horizon 2017*. Ce projet permettra au Parc de redevenir le cœur récréotouristique de Montréal et d'en revoir le cadre financier afin d'assurer sa pérennité.

Finalement, il est essentiel de mettre en place une nouvelle structure de financement qui comprendra la participation de la Ville de Montréal et celle d'autres partenaires, ayant pour effet de générer des retombées économiques. Cette structure permettra de financer le coût des infrastructures à réhabiliter et les nouvelles installations à construire, en plus d'assurer l'entretien et le renouvellement de tous les actifs du parc Jean-Drapeau. La réalisation du plan de revalorisation et de développement du parc Jean-Drapeau est une nécessité tant pour la Société que pour la Ville de Montréal.

BUDGET (en milliers de dollars) - REVENUS, DÉPENSES

	BUDGET		BUDGET		Variation budgétaire	
	2009 (1)		2010		\$	%
REVENUS						
Droits d'entrée	850,0		765,0	13 %	(85,0)	-10 %
Stationnements	950,0		888,8	15 %	(61,2)	-6 %
Événements	1 030,0		2 022,5	34 %	992,5	96 %
Commandites	905,8		829,7	14 %	(76,1)	-8 %
Concessions	298,6		152,0	3 %	(146,6)	-49 %
Locations	734,0		752,4	13 %	18,4	3 %
Autres	295,0		470,0	8 %	175,0	59 %
Sous-total revenus avant transfert						
- Fonds Oxygène	5 063,4		5 880,4	100 %	817,0	16 %
Transfert au fonds Oxygène	-		(113,7)	-2 %	(113,7)	-100 %
TOTAL - REVENUS	5 063,4 \$		5 766,7 \$	- %	703,3 \$	14 %
DÉPENSES						
Direction générale	309,2		319,7	2 %	10,5	3 %
Administration	1 694,2		2 230,9	14 %	536,7	32 %
Communication, développement stratégique et durable	1 294,7		1 456,6	9 %	161,9	13 %
Exploitation	8 476,7		8 496,1	53 %	19,4	0 %
Partenariats et programmation	2 073,7		2 181,8	13 %	108,1	5 %
Énergie	1 148,3		925,0	6 %	(223,3)	-19 %
Projets spéciaux	100,0		215,0	1 %	115,0	115 %
Sous-total dépenses avant amortissement	15 096,8		15 825,1	98 %	728,3	5 %
Amortissement	350,0		325,0	2 %	(25,0)	-7 %
TOTAL - DÉPENSES	15 446,8 \$		16 150,1 \$	100 %	703,3 \$	5 %
TOTAL DES DÉPENSES - NET DES REVENUS	10 383,4 \$		10 383,4 \$	- %	- \$	0 %
Contribution - Ville de Montréal	10 383,4 \$		10 383,4 \$	- \$	-	0 %
EXCÉDENT (DÉFICIT)	- \$		- \$	- %	- \$	0 %

1 - Note : Certains postes du budget 2009 ont été reclassés afin de rendre la présentation conforme au budget 2010.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (en milliers de dollars)

	BUDGET		Variation		Équivalence année-personne		Écart a-p.
	2009	2010	(\$)	(%)	2009	2010	
MASSE SALARIALE							
Direction générale	242,8	252,7	9,9	4 %	2,0	2,0	-
Administration	1 040,2	1 265,1	224,9	22 %	15,3	17,9	2,6
Communication, développement stratégique et durable	459,6	598,1	138,5	30 %	6,0	8,0	2,0
Exploitation	6 055,3	6 508,3	453,0	7 %	115,6	122,5	6,9
Partenariats et programmation	872,6	946,9	74,3	9 %	16,6	16,3	(0,3)
	8 670,5 \$	9 571,1 \$	900,6 \$	10 %	155,5	166,7	11,2
	56 %	59 %					
AUTRES NATURES DE DÉPENSES							
Services spécialisés	2 191,0	2 382,7	191,7	9 %			
Entretien et réparation	918,2	848,9	(69,3)	-8 %			
Matériel, fourniture et petits équipements	773,1	598,0	(175,1)	-23 %			
Frais de location	618,6	573,1	(45,5)	-7 %			
Transport, communications et autres	677,1	711,3	34,2	5 %			
Énergie	1 148,3	925,0	(223,3)	-19 %			
Projets spéciaux	100,0	215,0	115,0	115 %			
Amortissement	350,0	325,0	(25,0)	-7 %			
	6 776,3 \$	6 579,0 \$	(197,3)	-3 %			
	44 %	41 %					
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 446,8 \$	16 150,1 \$	703,3 \$	5 %			
	100 %	100 %					

Note: Certains postes budgétaires 2009 ont été reclassés afin d'assurer une présentation conforme au budget 2010.

DÉTAIL DES EFFECTIFS

SECTEUR D'ACTIVITÉ	Annuel	Saisonnier	Équivalence a-p.	%
Direction générale	2	-	2,0	1 %
Administration Affaires juridiques Finances et approvisionnement Ressources humaines Technologies de l'information et archives	15	7	17,9	11 %
Communication, développement stratégique et durable Image corporative Développement stratégique et durable Publicité et promotion Relations publiques	8	1	8,0	5 %
Exploitation Installations sportives Planification et coordination d'événements Service à la clientèle et sécurité Travaux, entretien et soutien aux événements	65	242	122,5	73 %
Partenariats et programmation Partenariats Programmation Ventes	7	112	16,3	10 %
TOTAL	97	362	166,7	100 %

BUDGET PAR ACTIVITÉ (en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	DÉPENSES	REVENUS	CONTRIBUTION DE LA VILLE	(%)
Gestion générale	2 887,6	(1 314,0)	1 573,6	
Communication, développement stratégique et durable	711,4	-	711,4	
Partenariats	641,3	(2 172,3)	(1 531,0)	
Planification, soutien d'événements	1 271,7	-	1 271,7	
Projets spéciaux	215,0	-	215,0	
Sous-total	5 727,0 \$	(3 486,3) \$	2 240,7 \$	22 %
Complexes sportifs et plage	1 520,6	(1 324,8)	195,8	
Programmation hivernale	1 292,5	(467,5)	825,0	
Programmation estivale	1 210,7	(488,1)	722,6	
Sous-total	4 023,8 \$	(2 280,4) \$	1 743,4 \$	17 %
Énergie	925,0	-	925,0	
Surveillance	1 160,2	-	1 160,2	
Entretien horticole	649,3	-	649,3	
Entretien parc et installations	2 855,8	-	2 855,8	
Entretien véhicules	809,0	-	809,0	
Sous-total	6 399,3 \$	-	6 399,3 \$	61 %
TOTAL	16 150,1 \$	(5 766,7) \$	10 383,4 \$	100 %

TARIFICATION GRAND PUBLIC (taxes incluses)

	2009	2010
Complexe aquatique		
Enfant 5 ans et moins	gratuit	gratuit
Enfant 6 à 13 ans	3,00 \$	3,00 \$
Adulte 14 ans et plus	5,00 \$	5,00 \$
Aîné 65 ans et plus	4,00 \$	4,00 \$
Famille (4 personnes)	13,00 \$	13,00 \$
Passeport enfant	40,00 \$	40,00 \$
Passeport adulte	80,00 \$	80,00 \$
Plage		
Enfant 5 ans et moins	gratuit	gratuit
Enfant 6 à 13 ans	4,00 \$	4,00 \$
Adulte 14 ans et plus	8,00 \$	8,00 \$
Aîné 65 ans et plus	7,00 \$	7,00 \$
Famille (4 personnes)	20,00 \$	20,00 \$
Passeport enfant	23,00 \$	23,00 \$
Passeport adulte	36,00 \$	36,00 \$
Stationnement		
Annuel	300,00 \$	300,00 \$
Mensuel	50,00 \$	50,00 \$
Journalier	12,00 \$	13,00 \$
Tarif minimal 2 heures	6,00 \$	7,00 \$
Programmation hivernale		
Pentes à tubes	8,00 \$	8,00 \$

Note : certains tarifs sont réduits sur présentation de la carte Accès Montréal.

CALENDRIER

Activités	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Programmation *		22 21					2 18	13 15				
Mise en valeur des espaces verts				1								31
Lien cyclable				15								31
Bassin olympique				1								15
Complexe aquatique				8								12
Courses automobiles						13			29			
Plage et activités nautiques						18		22				
Quartier des athlètes	1											31
Service de location et soutien événementiel	1											31
Entretien et surveillance	1											31
Parc de stationnement	1											31

* La programmation hivernale (La fête des Neiges de Montréal et ses forfaits scolaires) ainsi que les Week-ends du monde au parc Jean-Drapeau et La Fête des enfants de Montréal

Note : Calendrier sous réserve de modifications selon les dates de tenue d'événements majeurs